

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER EST DU 3 JUILLET 2019

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 13, sous la présidence de Monsieur François Bernardini, Maire d'Istres.

M. BOUCHAUD.- Bonsoir à tous, nous allons procéder à l'appel.

(M. Bouchaud procède à l'appel des Conseillers de quartier.)

M. le MAIRE.- Mes chers Amis, je vous remercie d'être présents. Je sais que l'époque est un peu tendue et qu'avec ces chaleurs on n'a pas obligatoirement envie de travailler, mais c'est une obligation. Nous le faisons quand même volontiers et je vous remercie de vous trouver là pour ce Conseil de quartier.

Comme nous le faisons chaque fois, je vais donner quelques informations à caractère général qui concernent la ville, même si ce n'est pas seulement lié au quartier pour lequel nous siégeons aujourd'hui. A l'intérieur de ces informations il y en a qui sont typées effectivement sur l'aspect de ce territoire bien défini.

I. COMMUNICATIONS

- Cadre de vie :
- Labels obtenus par la Ville

M. le MAIRE.- Je voudrais vous dire en premier, même si je m'excuse déjà par avance d'être un peu long sur mon intervention, que la Ville a obtenu pendant les 3 derniers mois écoulés une succession, une bonne série, de trophées. Ce n'est pas pour faire un acte de prétention de les rappeler, de les redire, de les affirmer, mais c'est simplement pour noter que le service public, dans l'intention politique comme dans la concrétisation, s'attache toujours à trouver le meilleur et c'est bien qu'il soit reconnu nationalement.

Au premier chef, je voudrais saluer le travail qui a été fait par tous les gens qui œuvrent pour le commerce à Istres, notamment Mme Ayot, Conseillère municipale, Mme Olga Crepet, manager du centre-ville élargi sur l'ensemble de la ville, toujours dans le commerce. Le label d'argent qui a été décerné à leur travail relève vraiment d'une initiative qui a été portée par sa modernité, son souci d'aller au schéma moderne de la concurrence, puisque l'application du commerce dans l'interprétation numérique peut effectivement donner une notion plus large à la clientèle. Madame Ayot, si vous voulez dire deux mots.

Mme AYOT.- L'application « Commerce ». Nous avons reçu le label argent mais c'est surtout une nouvelle forme pour favoriser le commerce de proximité, le mettre dans le e-commerce. Pour cette application nous travaillons avec une startup, nous sommes donc créateurs de cette application, en collaboration avec eux. Elle va évoluer au fil du temps. C'est surtout pour que les Istréens, et au-delà, trouvent un catalogue à l'intérieur de cette application pour en fait élargir leur potentiel de clients. Merci.

M. le MAIRE.- Merci. Je dirais que la compétition était acharnée puisque 36 projets ont été déposés nationalement et le label d'argent signifie votre deuxième position. Bravo !

Je voudrais dire que nous sommes sur le champ du numérique puisque la Ville a été labellisée également « Ville Internet 4@ ». C'est un élément qui montre là aussi notre volonté d'apporter des services modernes, nouveaux, des schémas presque de nouvelles habitudes, à tous nos Istréens, avec effectivement des services comme la web radio qui a été offerte à ITLE, le plan numérique qui a été mis et installé dans les écoles, l'Office du tourisme qui s'est paré d'une information de caractère tactile... Toute une série d'actions, il y en a 57, qui ont été recensées dans notre projet.

Vous voyez que là aussi nous avons été considérés comme « Territoire innovant » puisque nous avons eu les deuxième et troisième prix nationaux qui s'inscrivent après celui obtenu par la Marianne d'or il y a 2 ans pour tout notre travail dans les écoles.

Je voudrais également saluer le travail qu'ont dû faire les équipes pilotées par M. Garcia derrière le thème « Territoire engagé pour la nature ». Là aussi, il ne suffit pas d'être écologique patenté pour parler d'écologie, et surtout pour la concrétiser sur le terrain. C'est un discours, une discussion, voire une intimité, que nous menons avec la population, et il est bon que l'espace naturel, à travers des actions avec les écoles, avec les quartiers, avec tous les gens qui sont de bonne volonté et qui ont l'esprit citoyen, concourent bien sûr à l'amélioration de leur cadre de vie quotidiennement. Je les salue parce que, encore une fois, derrière cela, derrière le terme de « Ville nature », le label qui le définit, il y a une accession à un autre niveau des habitudes dans notre ville.

Ensuite, je voudrais également dire que nous ne concourons plus sur le titre d'« Istres, ville la plus sportive de France », obtenu il y a déjà un certain temps, compte tenu que nous n'avons plus d'équipe au niveau national étant le ruban qui vient dorer le package sportif. Comme nous ne sommes plus à ce niveau dans toutes les disciplines, nous concourons à un autre titre, celui de « Ville active et sportive », pour lequel nous avons obtenu nationalement le quatrième laurier, avec les faveurs du jury.

Pour terminer, nous avons également eu quelque chose qui fera plaisir à tous ceux qui œuvrent pour la prévention, ceux qui œuvrent avec méthodologie médicale, puisque là aussi il y a eu des exemples qui ont été donnés pour des victimes qui ont été sauvées et, grâce à cela, la commune a obtenu son label « Ma commune a du cœur ».

Vous voyez que, encore une fois, nous ne faisons pas que des déclarations, nous faisons des actions et nous avons des résultats.

- Pôle Femme Mère Enfant Simone Veil

M. le MAIRE.- Je voudrais rafraîchir votre mémoire en vous disant que nous avons inauguré il n'y a pas très longtemps le Pôle Femme Mère Enfant. Au milieu de l'étape qui a été définie par rapport à la réunion d'aujourd'hui, c'est-à-dire à peu près 3 mois, nous avons fait un sondage vis-à-vis des gens qui étaient là pour accueillir la population, accueillir les femmes qui avaient besoin d'une consultation. Sachez qu'en un mois et demi nous avons eu 1 308 rencontres médicales avec des praticiens qui sont là pour accompagner les femmes dans le domaine gynécologique et pédiatrique. Vous voyez, 1 308 après un mois et demi. Et sur la même période il y a eu plus de 5 000 discussions menées téléphoniquement pour arriver à un rendez-vous. D'ailleurs, on vient de me rafraîchir -ces chiffres, puisque j'étais resté à ceux d'il y a 15 jours, maintenant nous en sommes à 2 274 consultations. Vous voyez, c'est vraiment là aussi une réussite patentée.

- Projet de l'Office du Commerce

M. le MAIRE.- Je voudrais vous dire que nous avons pour projet un Office du commerce. Je vais laisser Mme la Directrice de l'Office du tourisme nous en parler, avec le concours d'Olga Crepet.

Mme CREPET.- Bonjour. Vous devez sans doute connaître la boutique d'Istres qui se trouve en centre-ville et dans laquelle nous hébergeons la Chambre de commerce, le Pôle manager de centre-ville, ainsi que l'Association des commerçants. Nous avons une excellente nouvelle puisque là où nous nous trouvons actuellement va ouvrir une librairie, d'ici fin octobre. Nous avons décidé d'agrandir nos services en nous déplaçant, toujours dans le centre-ville, face à la chocolaterie Thuries, à côté du snack Le Casa, pour ouvrir un Office du commerce, lieu dans lequel nous allons avoir tous les services pour la création d'entreprise, et bien évidemment la Chambre de commerce, la Chambre de métiers, Ouest Provence, qui feront des permanences, des bureaux ainsi que les bureaux de l'Association des commerçants dans lesquels vous pourrez toujours acheter les fameux bons d'achat les premiers vendredis du mois. On s'agrandit, on s'amplifie, tout cela pour aider le développement économique de la Ville d'Istres dans son intégralité. Le déménagement devrait se faire courant du mois de novembre, je pense, Monsieur le Maire.

M. le MAIRE.- Merci.

- Forum des Carmes

M. le MAIRE.- Je voudrais également rappeler qu'il y a quelques semaines nous avons inauguré la première partie du Forum des Carmes avec l'ouverture d'un grand magasin, dénommé Super U. Certains ont fait des gorges chaudes de critiques dans la presse, néanmoins, je vous dirais que ceci marche très bien puisqu'entre 800 et 1 000 personnes par jour y vont. Je me suis donné la peine d'aller voir les quelques commerçants qui, soi-disant, toujours par l'intermédiaire de gens critiques, éprouvaient quelques difficultés. Si je les ai sentis effectivement sur l'attente, les premiers chiffres qu'ils m'ont donnés ne faisaient pas preuve qu'ils avaient subi beaucoup de difficultés. Ils étaient voire étonnés que certains parlent pour leur compte, surtout quand ces mêmes personnes ne font même pas leurs courses chez eux. De ce côté-là je crois donc que les choses sont bien réglées sur le résultat, et là aussi c'est une réussite.

Nous attendons maintenant les deuxième et troisième étages de la fusée. Le deuxième est celui qui sera consulté par les locaux commerciaux. Vous en direz deux mots tout à l'heure, Madame Ayot, de manière très succincte là aussi. Puisqu'il y a là encore le côté concurrence et, non pas secret, mais en tout cas intimité. Et nous attendrons après le troisième avec bien sûr les équipements qui sont de nature d'accueil culturel, avec le Forum des Arts, et sans doute un équipement sportif de nature commerciale qui donnera au centre-ville une force d'attrait avec beaucoup de gens qui viendront.

Bien sûr, la totalité des logements a été livrée et nous avons eu la chance de signer il y a 2 jours le groupement de médecins, puisqu'un centre médical s'est ouvert aussi dans le cadre de ce forum. Ce qui est très appréciable puisque, pour avoir reçu plusieurs lettres de personnes qui sont très marries du départ à la retraite de leur médecin, n'ayant plus de référent, elles se tournent vers nous pour demander que faire, bien que nous n'ayons pas de responsabilité sur le sujet. Mais indirectement nous avons pu donner des réponses par l'ouverture que nous avons pu permettre au centre médical au centre-ville, ce qui n'est vraiment pas négligeable, en attendant un second qui sera ouvert l'an prochain dans les quartiers Sud.

Madame Ayot, s'il vous plaît.

Mme AYOT.- Je ne peux pas vous annoncer de choses concrètes aujourd'hui parce que nous sommes dans l'économie, et vous savez que tout ce qui se fait aujourd'hui on garde... Mais ce sera une ouverture pour le dernier trimestre. En tout cas ce Forum des Carmes amène des porteurs de projets qui sont vraiment très contents du lieu mais aussi de tout ce qui se passe autour, de comment il a été pensé justement, en faisant venir ces médecins, par le Forum

des Arts, etc. Quand ils arrivent ils sont immédiatement séduits. C'est ce que je peux vous dire. On travaille avec Olga là-dessus et l'on espère que vous serez contents en fin d'année.

M. le MAIRE.- Merci.

- Sécurité :
- Plan Canicule

M. le MAIRE.- Je voudrais qu'Emilie Houot nous dise quelques mots sur le Plan canicule qui a été mené ces derniers jours. Il a été très utile puisque tout le monde a souffert de cette chaleur écrasante et, heureusement, par notre prévention –car nous l'avions annoncé dans votre quartier d'ailleurs puisque les réunions s'étaient passées avant– nous avons pu être rassurés et réconfortés par le fait que nous avons sans doute beaucoup souffert mais il n'y a pas eu de gros dégâts.

Mme HOUOT.- Chaque année, dès le 1^{er} juin, le Plan canicule est mis en place sur la commune par le CCAS. Il s'agit de l'activation d'une veille saisonnière avec la mise en œuvre d'un dispositif d'information préventive auprès des seniors, mais également des personnes en situation de handicap. On rappelle les consignes de base face à la chaleur estivale. Pour être le plus efficace ce plan passe par un recensement. On distribue des *flyers*, que vous avez sur vos tables, avec un questionnaire pour s'enregistrer sur ce registre canicule et dès lors que l'on passe le niveau 2 nous activons un *phoning* auprès de nos bénéficiaires. Durant cette semaine de forte chaleur exceptionnelle que nous avons connue nous avons contacté à peu près 1 500 personnes et nous avons exceptionnellement ouvert les foyers de la Régalido et d'Entressen pour le week-end dernier, où les personnes ont pu être au frais toute la journée et approvisionnées en eau.

M. le MAIRE.- Merci, Emilie.

- Environnement :
- Bilan Istres Propre et Durable 2019

M. le MAIRE.- Je vais donner la parole à Yves Garcia qui va nous faire, là aussi succinctement, un bilan de l'opération « Istres Propre » qui s'est déroulée dans sa dixième édition et qui, je crois, a rempli encore à la satisfaction de ses promoteurs.

M. GARCIA.- Merci, Monsieur le Maire. Mesdames, Messieurs, un bilan synthétique de notre opération « Istres Propre » qui a connu un très beau succès. C'était pour nous important, on était sur le dixième anniversaire. Tous les ingrédients ont été réunis pour partager ensemble ce bel évènement. La météo printanière s'était invitée, on n'était pas encore sur ces fortes chaleurs, bienheureusement.

Quelques chiffres qu'il est important de souligner. Ce sont, Monsieur le Maire, plus de 3 500 bénévoles écocitoyens qui se sont mobilisés durant cette opération avec une double action. L'objectif premier était de collecter et trier les déchets, contribuer à rendre la ville encore plus propre, mais c'était aussi de s'instruire, de s'éduquer, à travers l'installation de 27 stands qui ont été implantés sur l'anse de l'Etang de l'Olivier et qui ont permis d'exposer diverses thématiques dans le cadre du développement durable. On était sur la préservation de l'environnement, la biodiversité, le Plan communal de désherbage, le compostage, la démoustication. Des thématiques tout à fait actuelles qui ont intéressé un large public, petits et grands, et qui ont permis de mettre en place un jeu, une animation quizz, qui a été primé.

Quelques facteurs de succès importants à souligner. Tout d'abord, l'engagement volontariste du monde de l'éducation et de la formation. Le monde de l'éducation pour nous est une cible prioritaire, ce sont plus de 2 200 enfants, adolescents, enseignants et encadrants qui se sont impliqués et mobilisés. Des crèches, des écoles primaires, maternelles, collèges et lycées professionnels. Le lycée Latécoère s'était impliqué pour la première fois et très impliqué, mais il y a eu aussi le CFAI et le Campus Fontlongue. A souligner aussi, c'est remarquable et exemplaire, la belle implication du monde du handicap qui attend cet évènement avec une impatience frénétique, ils ont tous été présents la semaine durant et ce jour-là. Le monde sportif qui cette année s'était rassemblé sur l'aire de Lavalduc a été très actif et a fait une belle opération puisqu'ils ont permis de purger un déchet sauvage très important.

L'année dernière, je vous l'avais dit, j'avais été un peu marri du fait que l'on avait constaté sur les quartiers une certaine désaffection ici et là, cette année, au contraire, on peut se féliciter que les quartiers se soient remobilisés. Même si ici et là il y a encore quelques correctifs à faire, près de 1 100 acteurs contre 710 en 2018.

Rapidement, les actions principales que nous avons engagées. Puisqu'« Istres Propre » ce n'est pas du *one shot*. Le 18 mai était une journée particulière, une rencontre particulière. « Istres Propre et Durable » c'est tout le temps. Nous avons commencé une opération plantation au mois de novembre où nous avons pu mobiliser les crèches, les CP, CM1, CE2, les maternelles, etc. Nous avons planté près de 400 arbres sur le plateau du Deven que l'on avait restauré après l'incendie que l'on avait connu.

On a fait une opération de collecte avec le CFAI au mois d'avril, une opération avec le Campus de Fontlongue aussi.

On a organisé, grâce à l'initiative de M. le Maire et Président du Conseil de Territoire, une opération que l'on appelle challenge inter-collèges qui a permis de mobiliser des classes de notre commune et d'autres territoires. Bel engouement, cela a été un bel évènement.

Nous avons travaillé sur la plage de Monteau et nous avons enfin pu purger le voilier qui était échoué depuis quelques années. Il a été découpé et évacué. L'EPJ était présent puisqu'ils ont mené une campagne de sensibilisation avec l'ESAT de La Crau.

Nous avons planté le jour J des arbres avec le hameau des Pignes derrière le Pôle Femme Mère Enfant, avec également la participation de jeunes enfants entre 9 et 11 ans.

L'opération « Green Week » que nous avons renouvelée avec l'EPJ.

Le monde du handicap qui s'est donc mobilisé.

La société de chasse d'« Istres ville nouvelle » a fait une grosse opération le vendredi matin.

Enfin, nous avons tenu une permanence, comme les autres années, à J moins 1, au CEC. Le 17 mai nous étions présents toute la journée pour remettre aux référents de quartiers, que je tiens à remercier, les packages habituels (les t-shirts, les sacs, les gants, les bracelets). Tout cela pour dire que c'est une grosse organisation, si l'on veut que cela fonctionne il faut anticiper, et nous avons de très bons relais avec vous, Messieurs les représentants des Comités d'Intérêt de Quartier.

Le jour J on avait donné rendez-vous à tous les écocitoyens sur 21 points de ralliement. Une action particulière, le rendez-vous intergénérationnel plage de la Romaniquette qui a eu lieu comme les autres années. Le rendez-vous identitaire du monde du sport à Lavalduc. 19 autres points de ralliement segmentés par quartier. Et l'opération avec les structures du handicap qui se sont mobilisées ce jour du samedi.

Nous avons également organisé une opération festive puisque l'on souhaitait pouvoir associer le plus grand nombre en centre-ville. Une déambulation a eu lieu en centre-ville avec un spectacle intéressant qui s'appelle « Grandeur Nature », les Enjoliveurs. On s'est retrouvé sur l'esplanade à 11h45, après des discours relativement courts l'animation a continué, et puis nous avons organisé ces jeux : le passeport développement durable de « stands en stands », pour terminer à 16h sur une remise des prix.

Voilà quelques chiffres clés. Il faut toujours venir dresser quelques bilans. On ne va pas revenir sur les 10 ans, bien évidemment, on va comparer 2018 à 2019. En 2018 on avait 3 152 participants écocitoyens, cette année 3 526 exactement. Nous avons collecté 178 m³ et nous avons collecté cette année 137 m³, dont 45 uniquement à Lavalduc. Tout ceci pour dire : toujours plus d'écocitoyens et toujours moins de déchets collectés. Ce qui veut dire que cette opération a pris, la plante a bien poussé et cela fonctionne bien.

En résumé, pour les quartiers, comme je vous l'ai dit, 1 065 contre 710. Bravo ! Le monde du handicap, 260 bénévoles, pensionnaires. Et le monde de l'éducation, plus de 2 200 enfants. Donc 3 500 personnes en tout, on peut dire que c'était une très belle mobilisation.

Pour le quartier Est, on va comparer avec 2018. Dans la globalité 2018 il y avait eu une régression. Puisque l'on comparait 2017, 491, à 2018, 386. Et cette année on a dénombré 633 écocitoyens pour le quartier Est. Bravo ! Avec une belle mobilisation à la Grande Conque en particulier, Terrasses des Oliviers, et en centre-ville. Je tiens à le dire à M. José Nunez. L'année dernière on s'était trompé sur les chiffres. Bravo ! Une très belle mobilisation en centre-ville, bon travail !

J'en termine, simplement pour vous dire qu'« Istres Propre et Durable » c'est tout le temps. Notre implication est pleine et entière. Notre objectif est d'éduquer, de sensibiliser, pour continuer à progresser, parce que l'environnement c'est tout le temps. Désolé d'avoir été aussi long.

M. le MAIRE.- Mais non. Je veux moi aussi appuyer les compliments de M. Garcia parce qu'effectivement, 10 ans après, on pourrait se poser la question de savoir si cette manifestation est toujours d'actualité, si elle est toujours accompagnée du même enthousiasme, et l'on pourrait se poser d'autant plus la question que 10 ans c'est un temps assez long, et c'est surtout un temps où les générations changent, un temps où les âges s'empilent, mais l'on a toujours un nombre équivalent, voire croissant. Cela montre bien que la transmission se fait. Et si elle se fait, c'est par la mobilisation des leaders d'opinions que vous êtes, membres du Conseil de ce quartier, l'action que vous menez dans la discussion auprès de votre entourage simplement pour que l'on puisse comprendre que la première écologie c'est le respect de sa vie, c'est considérer que chaque fois que l'on peut faire le mieux possible pour le cadre dans lequel on baigne ce sera un élément positif pour la vie de tout le monde. Il faut bien se le dire, souvent il ne faut pas attendre des déclarations extraordinaires, il faut acquérir des habitudes nouvelles. Et 10 ans après on arrive à faire comprendre encore que ceci est utile, ceci est une pédagogie lancinante, en tout cas elle est pressante et elle passe par les enfants qui sont le meilleur canal. D'abord parce que c'est le temps de l'apprentissage, le temps des connaissances, et c'est le temps où se forment les bonnes habitudes pour sa propre vie. C'est bien, et je suis heureux encore une fois que la notion d'intérêt de son cadre touche le côté citoyen au point d'en faire des bons exemples.

- Collecte et valorisation des mégots

M. le MAIRE.- Dans ce cadre-là, je voudrais –cette fois-ci de manière succincte, Monsieur Garcia– que vous donniez quelques éléments d'information au sujet d'une campagne soutenue que nous menons là aussi pour changer les habitudes au niveau de ce que l'on peut considérer comme un réflexe, même comme un geste auquel on n'a pas l'habitude de donner de l'importance, voire maîtriser, c'est jeter les mégots par terre. Nous ne sommes pas là pour étaler toutes les petites mauvaises manies des uns et des autres, chacun est responsable des choses qui se passent. La cannette, le morceau de papier, d'autres le mégot, essayons d'avoir des réponses pour cela et, vous l'avez formulé avec

M. Tron, avec mon accord, pour essayer là aussi de limiter l'entassement des mégots qui est un spectacle déplorable lorsque l'on marche sur les allées Jean Jaurès, lorsque l'on est à côté des bars. Là aussi, alors qu'il y a des cendriers sur les tables, on se rend compte qu'au bord de la fontaine il y a des tas de mégots qui s'accumulent inutilement.

M. GARCIA.- Merci, Monsieur le Maire.

M. le MAIRE.- Un résumé de la synthèse.

M. GARCIA.- Résumé succinct, je m'y engage. Tout à l'heure je vous disais qu'« Istres Propre et Durable » c'était tout le temps. Cela caractérise ce que j'ai dit. Une action spécifique validée par M. le Maire, que nous avons mise en œuvre avec Michel Tron et son équipe.

D'abord, il faut mettre le cadre pour bien être conscient de l'importance que cela a, au-delà du fait qu'il y a des cendriers verts qui sont installés en centre-ville, ce sont plusieurs milliards de mégots qui sont jetés par terre chaque année en France. Un mégot va mettre jusqu'à 12 ans pour se dégrader, et le filtre usagé, qui contient des produits polluants, des produits nocifs (du goudron, de la nicotine, du phénol), pollue jusqu'à 500 litres d'eau. Vous voyez ces deux notions. C'est par rapport à ce constat simple qu'une réflexion est née et M. le Maire nous a donné les moyens de mettre en œuvre cette action-là. Nous avons commencé par acheter l'année dernière, sur le budget de l'Office du tourisme, 9 cendriers qui ont été implantés sur les lieux stratégiques, en commençant par l'hôtel de ville. C'était la première action préalable. Ensuite nous avons lancé une consultation, c'est la Société Cy-Clope qui a été retenue, et grâce à cette action nous avons pu, dans une deuxième phase très récente, puisque c'était fin juin, installer 10 cendriers supplémentaires. Cette convention avec Cy-Clope permet de collecter et valoriser l'ensemble –ce qu'il y a dans les 9 précédents et ces 10 cendriers– puisque tous ces mégots vont partir en cimenterie pour une valorisation thermique.

Je tiens à dire que nous avons fait une action commune avec Suzelle Ayot et Olga Crepet, le manager du centre-ville. Les 10 cendriers qui ont été implantés fin juin l'ont presque tous été à proximité des cafetiers et nous avons signé avec eux une charte d'engagement. Nous avons été extrêmement et agréablement surpris de voir leur engagement à nos côtés et le soutien pour cette action. Pour les fumeurs, s'il y en a encore ici, utilisez ces cendriers, vous ferez un geste écocitoyen, et les mégots partent en valorisation.

M. le MAIRE.- Merci. En tout cas ce que je remarque chaque fois c'est que le succès passe par la participation, et c'est effectivement en mobilisant toutes les personnes, au sens anonyme, au sens lambda du terme, que l'on arrive à créer des armées qui se mobilisent pour prendre en compte des problèmes comme on les vit. Là nous en avons répertorié un de plus, un qui se traite bien, et j'espère que nous aurons un de ces jours la même satisfaction à propos des déjections de chiens qui malheureusement sont toujours une ombre au tableau. Pourtant, ce n'est pas compliqué, je peux vous le dire. Il faut simplement le vouloir.

- Vidéo Protection 3^{ème} tranche

M. le MAIRE.- Nous changeons de sujet et nous allons passer à celui que vous connaissez bien puisque nous avons déjà ordonné une grande action au niveau de la vidéoprotection dans le cadre de la première tranche, ainsi que la deuxième, qui ont été réalisées et qui ont permis d'installer à Istres 90 caméras. Nous sommes maintenant au niveau 3 avec un marché qui a été notifié tout à fait récemment, qui va permettre de raccorder des caméras supplémentaires.

D'abord il y en aura une trentaine qui seront positionnées sur les axes, sur des points qui ont été communiqués par les services de police ou par d'autres services des quartiers pour avoir là une couverture plus large. Mais nous avons également fait en sorte d'aller dans les quartiers. Nous avons signé il y a quelque temps une charte avec des bailleurs pour que nous puissions avoir le maximum de sécurité d'information sur tous les problèmes qui pourraient se situer. Cela va donc se faire avec les bailleurs des quartiers Est, notamment aux Echoppes, à la Tour de Nedon, au Palatin, au Parad'Istres, aux Arnavaux, au Logis de Grignan, et aussi aux HLM Méditerranée.

Nous avons accompagné ce versant par un autre côté qui concerne les caméras pour les bâtiments publics, de type scolaire, de type sportif. C'est pour cela que vont être couverts, notamment dans les quartiers Est, le groupe scolaire Jean Moulin, le gymnase Cavalloni, le collège Savary, le groupe scolaire Pierre Armanet, et le groupe scolaire René Calamand.

C'est un projet qui a rassemblé un financement de 1 700 000 € pour lequel nous avons voulu tout cumuler : Conseil départemental, Etat, qui nous a versé il n'y a pas très longtemps une subvention jusqu'à la hauteur globalement de 68 %. Nous continuons à aller dans le sens de la meilleure sécurité pour nos concitoyens.

- Jeunesse et Loisirs :
- Centre aéré Lavalduc

M. le MAIRE.- Je vous avais dit que j'étais un peu gêné par le fait que nos enfants avaient l'habitude de commencer leurs vacances au lieu où ils finissaient leur année scolaire, puisqu'ils fréquentaient à nouveau les écoles. Même si ce n'était pas la même école et même s'ils n'y restaient pas longtemps puisque, bien sûr, la vertu d'un centre aéré est de vivre beaucoup d'animations, sortir, aller à la plage, au cinéma, ne pas rester 8 heures ou 6 heures par jour au même lieu. Néanmoins, à partir du moment où l'on y va, il y a sans doute un élément qui peut être découpé. Nous

avons donc commencé l'ère du changement et nous avons le plaisir cette année d'ouvrir un projet qui a demandé une réhabilitation, c'est au Domaine de Lavalduc, où il y a un centre qui est particulièrement agréable, riche de faune, de flore... Il n'y a pas des mammifères, on ne va pas y rencontrer des lions, mais il y a quand même suffisamment d'intérêts pour les jeunes enfants à s'éduquer à l'éveil de la nature. C'est très riche et cela va nous permettre d'avoir 200 enfants qui vont vivre leurs petites et grandes vacances dans ces lieux, avec bien sûr quelques coupures durant l'année scolaire puisque les classes transplantées vont pouvoir y accéder. Comme il y a aussi un équipement sportif il y aura, je le pense, un menu avantageux et intéressant pour nos *gamins*.

- Stade Nautique – Travaux

M. le MAIRE.- Je voudrais vous informer que les travaux du stade nautique, qui étaient imaginés depuis quelque temps, ont commencé. Du moins, ils ont succédé à une première tranche qui avait pour valeur de s'attaquer à la qualité de l'eau. Non pas qu'elle était mauvaise mais pour qu'elle soit toujours indiscutablement de qualité, et surtout pour permettre la régularité de cette qualité. Une opération a été faite sur des filtrages nouveaux et maintenant nous en sommes à la réfection de l'ensemble du cadre, avec les plages, les plafonds, les cloisons, le rafraîchissement des systèmes de chauffage, la révision du système de filtration que je viens de dire. Tout cela pendant l'été.

Alors, j'ai vu que les mauvaises sirènes –il y en a toujours qui critiquent– ont dit « Mais ils n'ont pas anticipé, vous vous rendez compte, ils ferment la piscine cet été ». Eh oui, effectivement, une piscine se ferme plutôt l'été que l'hiver, parce que le gros des troupes, les usagers, les clubs, utilisent une piscine l'hiver, pas l'été. C'est donc à dessein que nous avons attendu cette époque pour le faire. D'ailleurs, tous les clubs sportifs en sont ravis et je serai heureux de voir la fin des travaux qui est prévue pour le 15 septembre, après avoir exécuté une dépense de 650 000 €.

- Rénovation du Mini-Port de l'Olivier

M. le MAIRE.- Toujours dans le cadre de l'opération d'aménagement du centre-ville, nous aurons une reconfiguration du Port de l'Olivier, le mini-Port de l'Olivier, ne serait-ce que parce qu'il y a des activités nouvelles. Il y a effectivement des rameurs qui se sont installés sur les rives de l'Olivier et qui ont besoin d'arrimages, de passerelles, différentes de celles des jouteurs, pour une question de hauteur et de sécurité. Nous avons donc lancé une consultation pour avoir une opération nouvelle sur la passerelle. Celle-ci va être réalisée tantôt. Nous avons également prévu un agrandissement du port pour que les bateaux qui ont une plus grande amplitude d'accostage ne puissent plus s'entrechoquer, et nous aurons à la fin de l'été, je pense, toute une batterie de choses satisfaisantes qui auront été vécues par les usagers de cette époque-là. En n'oubliant pas les bornes électriques chères bien sûr à notre souci d'économie d'énergie.

Et pour la petite histoire également, le Parc des Dinosaures, qui n'en finit pas de connaître un succès majeur, va s'enrichir de 4 bêtes, bestioles, assez importantes dans le courant de cette semaine.

- Réhabilitation des terrains de tennis Plaine René Davini

M. le MAIRE.- Je voudrais également indiquer à ceux qui ont un instinct sportif qu'ils pourront aller se défouler à la Plaine Davini pour jouer quelques parties de tennis ou autre chose, puisqu'il y a également le tir à l'arc pas très loin, ainsi que le squash et les terrains de jogging. En attendant que Zidane pose son Z5 et que d'autres équipements de périphérie s'y installent. Ce sera annoncé dans quelque temps. Nous pourrons donc y voir la réhabilitation de tous les courts, puisque nous avons anticipé sur le déroulement du Forum international et prévu la revitalisation avec une terre artificielle nouvelle. Nous en avons profité à la fin –c'est-à-dire en démarrant les travaux il n'y a pas très longtemps– de saisir la demande des sportifs, des tennismen, du club, qui ont voulu que l'on diversifie le revêtement de toutes les aires, les courts. On a donc 4 courts de tennis qui sont en terre battue, on en aura 2 maintenant en résine. C'est en cours de réalisation, avec un mur également pour ceux qui veulent s'entraîner tout seuls. Le coût de l'opération est de 609 000 €, dont une partie est couverte par les assurances, étant donné qu'un vieux dossier qui avait été mal terminé nous a valu d'avoir des remboursements d'entreprises, ou du moins par son jeu d'assurance. On a donc une partie, 150 000 €, qui est prise sur le contingent de dépenses que nous avons notées pour cet espace-là.

- Deven – Travaux

M. le MAIRE.- Je voudrais également vous dire que le Deven connaît des travaux pour l'accueil des Shetlands, et notamment pour tout ce qui est assainissement des carrières qui les concernent, des dalles qui les supportent, et des talus qui les protègent.

- Projets structurants :
- Bilan Etape Fibre Optique

M. le MAIRE.- M. Imbert est-il là ? Non. Qui intervient à sa place ? Personne ? Pour la fibre optique, je voulais simplement vous donner un rapport d'information sur l'étape que nous vivons.

Vous savez que nous avons 12 000 logements qui sont éligibles, que c'est une demande qui aujourd'hui est tout à fait pressante car l'informatique, Internet, tous les réseaux de ce type, sont bien appréhendés par l'ensemble de la population et tous les quartiers réclament leur installation. Il se trouve que nous n'avons pas cette responsabilité-là puisque ce sont des opérateurs de nature privée qui sont désignés par l'Etat qui ont cette charge, mais nous sommes quand même assez pressants pour que les choses puissent se faire. Nous étions dans un bon *timing* puisque, dans un cadre de discussions nationales où Orange avait eu son droit d'attribution pour le territoire, SFR étant dans d'autres lieux, il y avait un engagement bien parti puisque l'on avait déjà 6 000 logements qui avaient été délivrés, ou en tout cas livrés, pour cette obligation de type électronique. Malheureusement les choses se sont arrêtées puisque l'Etat, là aussi, a changé de position, a décidé que dans la configuration finale ce ne serait plus Orange qui interviendrait mais SFR. SFR ne pouvant pas prendre les dossiers qui concernent, non pas son concurrent mais un opérateur différent, puisque chacun a son territoire, a dû refaire des études qui ont pris un certain temps et qui ont causé une césure dans le processus d'acheminement de ces données électroniques. Les choses vont reprendre, je l'espère, très bientôt, mais rassurez-vous, elles seront obligatoirement terminées au moment qui était prévu car les pénalités sont considérables. Elles se chiffrent par dizaines de millions d'euros, et elles sont délivrées au niveau national. Tout le monde a intérêt à ce que cela se fasse le plus vite possible et le mieux possible. Nous avons dédié M. Imbert, justement pour le reciter, sur le déploiement de la fibre pour être en contact permanent avec l'opérateur et faire en sorte que la deuxième tranche se passe aussi bien, sinon mieux –parce qu'il y a toujours le mieux possible dans la vie– que la précédente qui a donné une grande satisfaction à ceux qui sont déjà branchés.

- Gros travaux : V. Hugo – Bel Air – Parking Vauranne – Av. St Exupéry

M. le MAIRE. - Je voudrais vous dire également que vous allez assister à quelques travaux de voirie. Quand je dis « quelques » c'est une mesure pudique puisque ce sont des travaux consistants. Ils concernent l'avenue Saint-Exupéry, l'avenue Guynemer, des quartiers (Boucasson, Feuillantines), Saint-Exupéry, ainsi que les chemins de Bel Air et de la Fortune. Je donne la parole à M. Casado pour dire quelques mots sur ce sujet.

M. CASADO. - Pour le boulevard Victor Hugo nous allons débiter le 8 juillet la requalification du boulevard depuis le Crédit Mutuel jusqu'à l'entrée du parking souterrain, avec la réalisation d'un trottoir sur le côté gauche, qui n'existe pas, et la requalification du trottoir côté droit qui n'est pas à la cote. Il y en a pour un montant de 600 000 €. Il y aura aussi l'éclairage public qui va être repris. Ces travaux débutent le 8 juillet pour se terminer le 30 août.

Le chemin de Bel Air c'est la reprise des enrobés, la création d'un plateau traversant et le remplacement du mobilier urbain, pour 200 000 €. Travaux qui sont prévus en septembre.

Le boulevard de Vauranne c'est la création d'un parking avec l'éclairage public à proximité d'EDF, pour 200 000 €. C'est le petit parking, ou l'espèce de délaissé en face des Baumes.

Ensuite, l'avenue Saint-Exupéry, on va refaire la chaussée à partir du nouveau rond-point que l'on va faire au niveau des fournitures auto, avant le passage sous le pont de l'école Gouin. Le maire va en parler après. Un rond-point va être créé à cet endroit.

Un autre rond-point va être créé à l'accès au chemin du Tour de l'Etang de l'Olivier. L'avenue Saint-Exupéry sera donc à partir de ce rond-point jusqu'au rond-point des Bellons qui va être repris complètement. Des travaux d'enfouissement des lignes électriques, sur les trottoirs, etc., sont prévus un peu plus tard, en fonction des subventions que l'on pourra obtenir de la part du SMED.

Ensuite il y a l'avenue des Piboules, du Prépaou, il y a la requalification du parking, la reprise des enrobés, des espaces verts, et une augmentation de 10 places de parking, pour 250 000 €. Travaux qui sont prévus juillet-août 2019.

- Point sur les giratoires

M. le MAIRE. - Merci. Toujours dans le cadre de ces gros travaux, il y en a également au centre-ville. On avait déjà commencé par les travaux de voirie sur l'axe Jean Jacques Prat, à partir de la nouvelle gare routière, en passant par le chemin de la salle polyvalente allant jusqu'au carrefour de Fos, dit carrefour Coutarel, dit carrefour Aimé Césaire, cher à M. Mayor. Tu pourrais également enchaîner sur les travaux plus de centre-ville.

M. CASADO. - C'est ce que je viens de dire : Vauranne, Victor Hugo et Saint-Exupéry. En fait c'est un giratoire sur lequel il fallait intervenir aussi.

Pour les giratoires, je le répète, il y en a un prévu à l'avenue Saint-Exupéry et Guynemer, au niveau des fournitures auto, pour 211 000 €. Les travaux débuteront en juillet-août.

Il y a l'intersection avec les quartiers du Boucasson et des Feuillantines. C'est le giratoire qui est actuellement provisoire qui va être repris d'une manière pas complètement définitive mais un peu plus définitive parce qu'il faut attendre l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service pour savoir comment on va faire la giration exacte du rond-point en fonction de ce bus.

Sur l'avenue Saint-Exupéry, le fameux giratoire avec l'intersection du chemin du Tour de l'Etang de l'Olivier, là il y en a pour 1 M€.

Et sur l'avenue Guynemer, le dernier feu rouge restauré entre le rond-point de l'avenue Guynemer et le rond-point des fournitures auto, il reste donc le feu rouge avec le passage du chemin de Bel Air et le chemin de la Fortune. Mais c'est la sortie du tunnel, c'est un peu incliné, une étude est donc faite pour voir si un poids lourd avec une

citerne peut tourner autour de ce rond-point sans chavirer. On attend le retour de l'étude pour savoir si l'on va pouvoir le faire.

M. le MAIRE.- Merci. Attendez-vous donc à la rentrée, pour septembre, à constater quelques changements qui vont faire varier vos habitudes.

- Château des Baumes

M. le MAIRE.- Certains mauvais génies s'étaient écriés sur notre peu d'intérêt sur l'état du Château des Baumes, en disant qu'on le laissait s'écrouler, que bientôt ce ne serait qu'une ruine. J'ai toujours été circonspect sur le terme de « château », parce qu'il faut quand même avoir la considération des choses dans leur valeur historique. Il s'agit d'une bâtisse, qui certes a un certain âge, puisqu'elle relève du début du dernier siècle, tout juste de la fin du XIX^{ème} et début du XX^{ème}, qui avait une certaine architecture sans doute originale et qui a donc traversé le temps pour arriver jusqu'à nos jours. Etant donné que ces informations, comme beaucoup, étaient fallacieuses, j'ai eu l'occasion de dire en Conseil municipal que nous avons attendu d'avoir quelques sources de financement qui étaient prévues par une consultation immobilière puis par un dépôt de dossier de subvention. Nous avons eu au moins l'un des deux. Nous ne voudrions pas, comme il a été malheureusement dit, de sapins, de pins, de mélèzes, de toutes les formes de végétation que l'on peut imaginer. Rappelez-vous que l'on avait dit qu'ici on allait découper les arbres. Il n'y aura pas plus là-bas qu'ici. Je conforte donc ceux qui ont vraiment une espèce d'attrait pour ce lieu en vous disant que les travaux vont prochainement démarrer, avec pour nous une obligation de terme, au moins pour la partie extérieure et pour la partie du rez-de-chaussée, puisque celui-ci accueillera un bureau de vote lors des prochaines élections municipales. Vous voyez que nous avons un *timing* bien contraint pour respecter ce que les gens ont toujours cru que nous n'allions pas faire. Cela coûte quand même 2 700 000 €. Ce n'est quand même pas une peccadille. On dit « Oui, mais l'on ne réhabilite pas ». 2 700 000 €. Et heureusement que nous avons eu le Département et la Métropole qui nous ont suivis à hauteur de 50 %, les autres 50 % étant à la charge de la commune, avec ses ressources propres directes ou en attente par des projets immobiliers.

- Requalification des espaces de circulation et des aménagements paysagers du cimetière du Rouquier et Saint-Sulpice

M. le MAIRE.- Je voudrais également rassurer toutes les personnes qui, malheureusement, surtout en des temps de peine et de regret, fréquentent les cimetières, pour redire que notre intérêt n'est pas mou, puisque nous avons envisagé là aussi toute une série de travaux. Certains ont débuté, notamment en ce qui concerne la reprise des revêtements de surface, l'amélioration de l'accessibilité, la remise en état des ouvrages maçonnés, l'aménagement paysager des sites, la réfection des portails et des portillons, la signalétique.

Nous aurons, plus particulièrement au cimetière du Rouquier, la construction d'une ombrière à l'entrée du cimetière, à la place de la vasque, la reprise de la signalétique complète, la création d'un panneau d'accueil et d'identification des différents carrés, la reprise du réseau d'eau potable, l'arrosage, l'assainissement, le remplacement du portail d'entrée et du portillon, la reprise de la première partie de l'allée centrale, le revêtement de la zone centrale en béton désactivé pour assurer l'accès PMR sur 1,30 m de large, le reste est traité en dalles alvéolaires gravillonnées pour permettre l'accès aux caveaux et la circulation des véhicules. Ainsi que bien sûr l'aménagement de massifs végétaux le long de l'allée centrale.

Pour le cimetière Saint Sulpice, on a le réaménagement de l'entrée qui est prévu côté chapelle, revêtement par un enduit traditionnel, rénovation des jardinières en place, reprise de la signalétique, la création d'un panneau d'accueil, la reprise du réseau d'eau et d'assainissement, réfection de l'enduit du mur d'enceinte, restauration des piliers et des portails, reprise de l'allée centrale, pose d'un revêtement en béton, plantation dans la jardinière intérieure et dans le coin extérieur du mur de la chapelle.

Sur l'aspect Saint Sulpice je dirais simplement qu'il y a quand même une partie qui s'effondre un peu qui, elle, ne sera pas reprise en compte. Ce sont des tombes individualisées qui sont souvent malheureusement abandonnées parce qu'il n'y a plus de famille. Lorsque nous aurons effectivement fait la généalogie de tous les ascendants nous pourrions peut-être faire quelque chose dans la mesure où nous aurons récupéré les tombes et les concessions.

Les travaux sont en cours, la livraison est prévue pour le mois d'août. Nous aurons dépensé pour l'ensemble de ces opérations, les 3 cimetières –puisque je n'oublie pas celui d'Entressen qui bien sûr en fait partie– 480 000 €. Une grosse partie est financée par subvention.

- Salle d'activité Seniors – Rue Eugène Godefroy

M. le MAIRE.- Nous avons également le plaisir, pour les seniors, mais pas exclusivement les seniors parce que c'est une salle dédiée, ce n'est pas une salle exclusivement affectée, mais les seniors auront une salle supplémentaire à côté du groupe scolaire Gouin, puisque nous sommes en train de réaliser un pavillon nouveau mis à leur disposition. La fin des travaux est prévue pour septembre 2019, après avoir commencés le 11 janvier. En 9 mois on aura réussi cette opération et elle aura coûté 1 300 000 €, dont quasiment la moitié a été acquise par subvention.

- Assainissement des réseaux de l'Etang de l'Olivier

M. le MAIRE.- Je voudrais redonner la parole à M. Casado qui va vous faire le point sur l'assainissement des réseaux de l'Étang de l'Olivier.

M. CASADO.- Nous allons lancer les travaux de raccordement du réseau collectif autour de l'Étang de l'Olivier dont nous avons déjà parlé ici. Ces travaux consistent en la création de ce réseau d'assainissement sur le pourtour de l'Étang de l'Olivier et sur le chemin de Sorbes. Toutes les zones qui sont aujourd'hui classées en zone AU pourront donc être raccordées à ce réseau d'assainissement. En parallèle de ce réseau il y aura aussi un réseau d'eau potable qui pourra être créé pour les zones qui ne sont pas desservies à ce jour. Nous en profiterons pour mettre en discrétion les réseaux secs, les réseaux d'éclairage public, ainsi que tout ce qui est Internet, sur le chemin du Tour de l'Étang de l'Olivier, sur le chemin de Sorbes, sur le chemin du Blaqueiron, sur le chemin de Saint Jean, ainsi que sur le chemin du Vieux Sulauze. Concernant aussi l'éclairage public, l'ensemble des candélabres sera remplacé. Et pour l'aménagement des voiries, les travaux prévoient la reprise des couches de roulement sur les voies communales, l'élargissement ponctuel des voies et la mise aux normes des arrêts de bus existants, ce qui permettra une meilleure circulation et un peu plus de protection pour les piétons et ceux qui font du vélo.

Il est important aussi de vous dire que dans le cadre des nouvelles dispositions des aléas feux de forêt on a identifié une protection incendie du quartier qui sera rajoutée à cette étude. Pour l'instant l'étude est en cours et une réunion avec le SDIS a permis la validation et la sécurisation de certaines voies identifiées comme vulnérables, notamment le chemin du Blaqueiron, le chemin de Saint Jean, le chemin du Vieux Sulauze et Moutine Jean. Ces travaux seront rajoutés dans la consultation aux entreprises pour pouvoir élargir quelques voies, faire des refuges et amener du réseau incendie. Le coût total de l'opération est pour l'instant de 16 M€, sans la défense incendie. Je vous passe les détails de la répartition, mais sachez que le Conseil départemental apporte une aide financière aux travaux de renouvellement de la bande de roulement de la voirie, qui lui appartient d'ailleurs, qui ensuite nous sera rétrocédée. Et nous pourrions mettre les panneaux « 30 km/h ».

- Ouverture des plages

M. le MAIRE.- Nous sommes donc au mois de juillet, c'est le temps des vacances pour nos enfants, c'est le temps aussi de la détente pour les plus grands, s'ils ont choisi cette période pour avoir des moments plus *cool*, en tout cas c'est le temps de la chaleur. C'est pour cela que nous avons rouvert les plages de la Romaniquette et du Ranquet. Bien sûr nous espérons une bonne qualité de l'eau, mais elle n'est pas liée à la responsabilité communale puisque la plage est certainement sur la rive de l'étang mais elle est surtout sur l'étang. De la qualité de l'eau dépend la qualité de l'étang mais nous espérons que pendant ces 2 mois nous n'aurons pas à souffrir d'un jour retiré pour ce plaisir de la baignade. En tout cas nous sommes préparés pour que la satisfaction et l'accueil soient maximums. Nous avons engagé des travaux pour réaliser un parking de 54 places, avec bien sûr 2 places supplémentaires pour les personnes à mobilité réduite. Nous avons mis en place des barrières et des potelets pour sécuriser la descente, pour éviter aussi quelques positionnements un peu hasardeux de certains véhicules. Nous avons également mis en place un éclairage public, et 2 barrières supplémentaires pour la défense contre l'incendie. Tout cela pour un montant de dépenses de 160 000 €.

- Reconduction de la fermeture estivale du Ranquet

M. le MAIRE.- Et pour aller à la plage du Ranquet, mais surtout pour vivre dans le quartier du Ranquet, et vivre de manière tranquille pendant ces 2 mois d'été, nous avons renouvelé la procédure que nous avons ouverte il y a 2 ans. Parler de « procédure ouverte » s'agissant de fermeture est un peu un contraste, mais c'est quand même la meilleure solution pour trouver de la tranquillité pour les riverains. Nous avons donc mis des barrières fixes à certains endroits pour dissuader et empêcher, des barrières mobiles à d'autres, comme à l'entrée principale, avec un gardiennage qui permet bien sûr le passage des véhicules autochtones qui sont en liaison avec les habitations, qui appartiennent aux habitants. Les autres visiteurs restant sur la plateforme supérieure pourront descendre, soit à pied, soit, comme l'an dernier, par l'intermédiaire d'un tuk-tuk, c'est-à-dire un transport mis à la disposition pour, si ce n'est éviter la descente, parce que ce n'est pas désagréable, mais permettre une meilleure montée au retour.

Sachez quand même qu'il y a à peu près 80 personnes par jour qui empruntent cette navette, 100 le week-end. En tout, ce sont 10 000 personnes dans la période estivale qui sont concernées, et une distribution de 136 vignettes aux riverains pour que eux soient bien sûr tranquilles pour aller jusqu'à leur résidence. A ce jour nous avons déjà délivré 495 vignettes. Ceci se fait dans un très bon esprit, nous n'avons pas de remarques particulières, et j'espère qu'avec le concours de la police municipale, qui œuvre en soirée et une grosse partie de la nuit, avec les 32 000 € pour les navettes et 29 000 € pour le gardiennage, l'un avec l'autre nous aurons un quartier tranquille pour cet été.

- Démolition de l'école Sainte-Catherine

M. le MAIRE.- Pour terminer cette longue litanie d'informations sur les choses en cours ou les choses à venir, je voudrais vous dire que l'école Sainte Catherine fera feu, disparaîtra, dans les prochaines semaines. Nous avons annoncé que ce groupe scolaire était destiné à une fermeture, d'ailleurs la distribution, la répartition, des enfants dans diverses écoles, notamment Calamand, Gouin, et maintenant la nouvelle école de Trigance, a permis une redéfinition de la carte scolaire. Nous aurons bientôt une esplanade qui aura le bénéfice de recevoir un autre type d'activités ou d'autres choses.

Voilà, Mesdames, Messieurs, ce que je voulais vous dire en ce qui me concerne pour les communications. Je voudrais maintenant donner la parole à M. Casado une fois de plus pour faire le bilan de nos interventions dans le quartier pour les travaux, pour « Allô Quiétude », pour la propreté, et pour toutes les visites de quartiers qui ont été faites pendant ces 3 mois qui nous ont séparés de nos deux rencontres.

II. BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE, PROPLETE ET VISITES DE QUARTIER

M. CASADO.- Le bilan concerne du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, le maire a adressé à destination des habitants du quartier Est 547 courriers.

Pour les enlèvements de tags, lors de la campagne d'enlèvement de tags qui s'est déroulée du 17 au 19 avril, 9 lieux ont été traités dans les quartiers Est, notamment les Arnavaux, les Heures Claires, les Echoppes, le Ranquet, Quatre Vents, Istres Centre, pour une surface totale de 100 m².

Le bilan « Allô Travaux », même période, 746 appels pour les quartiers Est sur les 1 749 reçus, ce qui représente 42 %, principalement émis par les habitants des Echoppes pour 19 %, et de Istres Centre pour 11 %. Et portent principalement sur des problèmes d'espaces verts et d'éclairage public.

Pour le bilan « Allô Quiétude », à la même période, 118 appels pour les quartiers Est sur 250 appels reçus sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 47 %, émis principalement par les habitants de Istres Centre pour 20 % et des Echoppes pour 13 %. Ils sont répartis sur des problèmes de nuisances sonores 25 %, d'atteintes aux biens, à savoir des haies gênantes et des nuisances liées à la présence de pigeons, pour 12 %.

Concernant les travaux, pour l'année 2019 il a fallu arbitrer parmi les 4 273 000 € de travaux qui ont été chiffrés pour ce quartier, et nous avons retenu 17 opérations –un peu plus, même une vingtaine, puisque 3 sont venues s'ajouter– pour un montant de 1 234 480 €. Parmi lesquelles, on en a parlé : l'aménagement du parking de la plage de la Romaniquette pour 146 000 €, l'aménagement de la voie et des trottoirs et encoches sur le boulevard de la République et la rue Paul Charmet pour 110 000 €, l'aménagement aux alentours du lycée Rimbaud pour 55 000 €, consistant en la pose d'entraves aux abords de l'établissement et d'un espace vert entre la rue des Messages et l'établissement. La place Champollion aussi va être réhabilitée avec la reprise des enrobés, l'abattage des pins et la plantation de nouveaux végétaux, la reprise de l'éclairage public et la mise en place de mobilier urbain, pour 350 000 €. Le chemin du Rouquier, on doit faire une pose de barrières en bois renforcé –c'est ce qu'avait demandé la Présidente du CIQ– sur 300 m linéaires, et il y en a pour 40 000 €. Enfin, le boulevard Jean-Marie L'Huillier, la reprise des enrobés, la rénovation de l'éclairage public et des espaces verts, la mise en place de mobilier urbain et la création d'une piste cyclable. Et pour terminer, au Ranquet, le chemin des Arcades, la création de stationnements en lieu et place d'une maison squattée et démolie pour 122 834 €.

Dans les écoles, ont été réalisés pendant les vacances de printemps : à la maternelle Jacqueline Auriol, la reprise d'une partie de la cour vers le self ainsi que la pose de résine autour des arbres. Et pour cet été, sont programmés : la reprise de l'entrée de l'école maternelle René Calamand, la réfection d'une partie de la pinède de la cour de récréation de l'élémentaire Jean Moulin pour 108 000 €, ainsi que la réfection de la cour maternelle Jacqueline Auriol et la création d'un accès PMR pour 190 000 €. Voilà, Monsieur le Maire, pour les quartiers Est.

M. le MAIRE.- Avec cette liste, cet énoncé de travaux, vous voyez que nous avons fait de grandes interventions, massives, puisque l'on parle de centaines de milliers d'euros. Mais nous en faisons également dans les quartiers, selon les demandes ou les impressions des services, pour améliorer les choses, et lorsque l'on additionne là aussi on a des chiffres importants dans les dépenses. Vous voyez que l'on n'oublie pas les quartiers et que chaque fois que nous le pouvons, nous le faisons.

Je voudrais maintenant aborder les questions écrites.

III. QUESTIONS ECRITES OU ORALES

M. le MAIRE.- J'étais très déçu de ne pas voir dans mon parapheur les questions qui émanent traditionnellement de la part de M. Dhellin, et je me suis dit « Il doit encore cuver ses hectolitres de bières qu'il a bues après sa période euphorique due à la montée de son club favori, le RC Lens ». Je me suis dit « Il est encore dans la période de fête », je n'ai donc pas...

M. DHELLIN.- Non. Alors, c'est lui qui ne les a pas transmises. Je vais vous les sortir, moi.

M. le MAIRE.- C'est dommage. En revanche, j'en ai de M. Giuntini, qui est aussi un écrivain régulier, mais toujours pour le compte de personnes qui lui transmettent des demandes particulières.

Il s'agit donc –mais alors là c'est vraiment très particulier puisque c'est quasiment personnel– d'un monsieur qui habite au 7 rue de la Madelon –je ne citerai pas le nom puisque cela n'a pas un intérêt public– qui souhaiterait un élagage d'un arbre jouxtant de très près sa maison et débordant généreusement dans sa propriété.

La réponse des services techniques que je suis chargé de transmettre est la suivante : « L'arbre sera coupé fin juillet ». Et je crois que les services ont même déjà reçu des félicitations par anticipation de la part de M. Giuntini, vu la dose de confiance mise dans cette certitude.

M. GIUNTINI.- Tout à fait.

M. le MAIRE.- Mais M. Giuntini a une deuxième remarque. C'est pour l'ensemble des habitants des Charmilles qui souhaitent que les rejets à la base des arbres (en particulier rue Reine Jeanne) soient élagués.

Là aussi je suis chargé de vous dire que « Le quartier des Charmilles est prévu sur le planning du service cadre de vie la semaine prochaine pour le débroussaillage et les rejets à la base des arbres ». Vous êtes donc rassuré.

J'ai également sous mes yeux les demandes de Mme Thomas. Visiblement elle a un caractère opiniâtre et piquant. En tout cas pour la seconde.

Pour la première question elle nous dit qu'elle a énoncé préalablement, et elle renouvelle donc dans son mail, l'information concernant les lampadaires se situant dans l'impasse du Rouquier. « Dans une précédente demande il m'avait été répondu que les lampadaires étaient conformes à la nouvelle législation concernant les nuisances. Il semblerait que la personne qui a fait la vérification ne se soit pas engagée plus loin que la place du Souvenir car les lampadaires qui lui font suite, je le répète, ne sont pas conformes ».

Je réponds donc ce que les services me disent de vous dire : « Les anciens éclairages à boule opaque de l'impasse vont être remplacés par des éclairages à LED afin d'avoir un éclairage homogène sur la ville ». Ce qui veut dire que Mme Thomas avait raison dans sa première remarque. Dont acte. Et ceci sera donc fait lorsque la fiche de liaison sera arrivée à la Métropole pour la réalisation de ces travaux.

Rassurez-vous, on ne restera pas les mains vides, parce que dans les 8 000 lampadaires qui sont installés (8 004) cela ferait mauvaise figure que ces 3 ou 4 ne le soient pas. C'est là où l'on voit le côté piquant de Mme Thomas, mais, malheureusement pour nous, authentique. Authentifié en tout cas, puisque dans sa première remarque son observation était justifiée.

Dans la deuxième, elle nous dit qu'elle répète que quotidiennement des voitures stationnent sur les trottoirs de cette même impasse –c'est la première pique– et le deuxième côté piquant, c'est qu'elle ne voit jamais un policier municipal rappeler la loi aux contrevenants, et encore moins –troisième côté piquant– dresser un Procès-Verbal. « Sommes-nous dans une zone de non-droit ? » C'est un peu excessif. « Dans l'espoir que ces démarches aboutissent à un changement, je vous prie d'agréer mes salutations ». Merci.

Monsieur Canovas, puisque vous êtes marqué là pour répondre, faites en sorte que Mme Thomas soit aussi satisfaite que pour la première question.

M. CANOVAS.- Merci, Monsieur le Maire, je vais tenter de rassurer Mme Thomas en lui indiquant que, effectivement, nous avons constaté ces difficultés, des gens qui stationnent sur un trottoir. Vous vous êtes aperçu qu'une partie des trottoirs ont été aménagés avec des mobiliers urbains pour permettre notamment aux personnes qui se rendent au cimetière de pouvoir circuler en toute sécurité. Tout le côté droit a été aménagé en mobilier urbain.

Concernant le côté gauche, effectivement, nous avons mené une campagne de sensibilisation auprès des responsables des établissements alentour pour leur indiquer que le stationnement était interdit et qu'il y avait des places de parking pour les personnels qui travaillaient dans les établissements alentour. Nous avons mené une campagne de verbalisation. Il s'avère que, sur la presque totalité des personnes qui ont été contrôlées en stationnement illicite, c'étaient des gens qui étaient demandeurs d'emploi et qui venaient se présenter à la Mission Locale pour chercher un emploi. Ce sont des gens qui ont peu de revenus, ou pas, puisqu'ils sont en demande d'emploi, et la verbalisation sur un trottoir est de 135 €. Donc effectivement... Ces gens-là sont en stationnement interdit, on y passe régulièrement et l'on essaie de les sensibiliser pour qu'ils puissent emprunter les parkings alentour, mais l'on essaie aussi d'agir avec discernement. Parce que 135 € la verbalisation d'un véhicule qui stationne sur le trottoir alors qu'il y a quand même la place pour circuler, sur des demandeurs d'emploi c'est quand même assez compliqué.

Mme THOMAS.- J'interviens sur le fait qu'il y a la place pour circuler parce qu'il y a notamment des véhicules qui stationnent au niveau du virage. Et là c'est particulièrement dangereux, que ce soit pour les piétons ou pour les voitures, parce qu'il n'y a pas la visibilité pour voir les voitures arriver.

M. CANOVAS.- Absolument. C'est la raison pour laquelle ces véhicules ont été verbalisés. Et, encore une fois, ce sont des verbalisations à 135 €. Représentez-vous la somme que cela peut faire pour quelqu'un qui n'a pas d'emploi et qui a peu de revenus. Le fait de verbaliser tous les jours ne règlera pas de toute façon la solution.

M. le MAIRE.- La remarque de Mme Thomas est judicieuse mais votre réponse à vous est aussi justifiée. Je comprends, j'accepte, et même je demande que ce discernement soit fait lors de verbalisations parce qu'on n'est pas là pour faire un safari PV. On est là pour effectivement faire en sorte que l'ordre public ne soit pas troublé et lorsqu'il y a des éléments comme cela vous avez bien raison de ne pas agir d'une manière... Il n'empêche que la remarque de Madame est judicieuse et que l'on devrait délimiter... Je me tourne vers le sage M. Casado pour trouver un moyen, simplement de potelets ou d'empêchement sur le trottoir pour éviter directement le stationnement, comme cela vous n'aurez plus à vous plaindre de quelconques voitures pilotées par n'importe quels automobilistes.

Mme THOMAS.- Ou au moins qu'il y ait des petits papiers précisant qu'il faut éviter de se mettre sur les trottoirs. Parce que parfois il y a des places qui sont libres plus bas. Peut-être qu'il faut signaler qu'il y a un parking aussi un peu plus bas. Je ne sais pas s'il est signalé.

M. le MAIRE.- On va intervenir comme cela.
Donc, Monsieur Dhellin, je suis désolé...

M. DHELLIN.- Je les ai données moi, il m'a dit « Je les faxe ». C'est un spécialiste de l'informatique alors...

M. GIUNTINI.- Je rappelle qu'il faut donner les questions 5 jours avant le Conseil de quartier et tu me les as données 2 jours avant. Voilà ma réponse. C'est comme ça, Daniel. Je t'ai dit « C'est 5 jours avant », tu me les amènes 2 jours avant.

M. DHELLIN.- Il m'a dit « Je les transmets à Yves ».

M. GIUNTINI.- Oui, 2 jours avant.

M. DHELLIN.- J'ai toujours des doubles, je peux faire des photocopies.

M. le MAIRE.- Il y a marqué « 29 juin ». Mais vous avez raison, on ne va pas rentrer dans cet échange de dates, cela n'a pas d'intérêt. L'important c'est qu'effectivement vous ayez confiance dans le Président du Comité d'Intérêt de Quartier pour travailler avec lui et que la prochaine fois cela se passe différemment. Je vous promets que je transmets immédiatement au service « Allô Travaux » parce qu'il y a des points qui peuvent être faits rapidement, et vous aurez donc les réponses directement personnellement à la maison. Vous aurez une réponse personnelle, ce dont chaque personne autour de vous pourrait se montrer envieuse.

M. DHELLIN.- La prochaine fois je l'envoie directement chez vous.

M. le MAIRE.- Encore bravo pour le miracle Lensois.

Les questions écrites sont terminées. Je voudrais maintenant donner la parole pour ce qui concerne les festivités organisées par la Ville, ce qui est organisé par les associations, ce qui peut attirer du public dans un climat de convivialité et de détente.

IV. FESTIVITES ORGANISEES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Mme IMBERT CAPONI.- Bonjour à tous. Je pense que l'été a déjà démarré, enfin presque. Je vais être assez rapide puisque nous sommes en fin de réunion.

Comme chaque année, la Ville d'Istres propose un programme extrêmement riche pour cet été. Déjà, dès ce week-end, on a les concerts des « Nuits d'Istres » qui vont démarrer, puis, après, la soirée du 14 juillet. Toute la période estivale va être ponctuée le jeudi des « Jeudis étoilés » sur les rives de l'Etang de l'Olivier, et également des fêtes d'Istres qui, cette année, vont être extrêmement riches, en festivités, en rendez-vous, en bonheur. J'ai donné le petit programme. L'Office de tourisme aussi propose un ensemble d'activités durant l'été par le club vacances où il va y avoir des soirées théâtre, des visites théâtralisées dans le centre ancien, des visites du Parc Dinosaur'Istres, des soirées diverses et variées, mais aussi un tas d'activités nautiques.

Plus particulièrement sur les quartiers Est nous avons aussi le Jazz au Ranquet qui se déroulera le 26 et le 27 juillet, sans oublier la fête du Ranquet qui est le 9 et le 10 août. Et au niveau du centre-ville, tous les samedis soir vous aurez également des concerts sur les allées.

Je pense avoir été un peu synthétique mais vous avoir donné l'essentiel des informations. N'hésitez pas à passer à l'Office de tourisme pour récupérer plus d'informations.

M. le MAIRE.- Y a-t-il d'autres interventions de la part de quelqu'un ? (Pas d'observation.)
Je vous souhaite de bonnes vacances.

La séance est levée à 19 heures 38.